

Ile-Tudy

- enquête an 12

- état des biens

Supérieurs,

iens mis
peu près, de

et ludy.

mes sont

Céden-

omni au

27 Septembre

seigneurs Carion
oi, pour prêcher
la succursale.
ni oratoire.

paris, sont
beau, de

le Reste.

le plus profond,
très humble et
saint service
être de servir

St Etienne 15 février 1801

Messieurs très chers Supérieurs,

j'ai l'honneur de vous prévenir que je me
trouve dans le cas de répondre qu'à trois, à peu près, de
vos questions et,

1.^o Le patron de mon Eglise, c'est Saint Etienne.

2.^o il y a dans ma Succursale 200 anses dont
124 Communians.

3.^o j'ai appelé Etienne Lisit à l'Ordre
Sacerdotal le 1^{er} mars 1760 et promu au
Sacerdoce par M^r La Marche le 27 septembre
1789.

nous nous sommes entendus messieurs Carion
de St Etienne, André de Combril et moi, pour prêcher
cette année de Carême chacun dans sa Succursale.
4.^o j'ai dans ma Commune ni chapelle ni oratoire.

mes autres confrères qui sont du pays, sont
plus à même que moi, qui y suis nouveau, de
vous donner des éclaircissements sur la Bresse.

j'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond,
mes très chers Supérieurs,
votre très humble et
très obéissant serviteur,
Etienne Lisit, prêtre de la Commune de St Etienne

État des biens et revenus de la fabrique de l'île Ludy

Île Ludy	Biens ruraux	Valeur capitale	Produit annuel	Charges	Revenu net
n°1	rentes en bled 4 S ^x orge	240 f	12 f	6 f 2 m d'effers	6 f
2	2 S ^x froment 1 S ^x fougla et 1 S ^x orge	540 f	27	idem 6	21
3	rente foncière	1200	60	neant	60
Font. S. Albe le 6 juillet 1814		1980	99	12	87
Guerneau					